

GRILLE DES USAGES ET NORMES								
Notre-Dame-de-Stanbridge								
Annexe C								
CLASSE D'USAGES PERMIS								
Zones				A-7			SIG-02-A	
Usages								
Résidentiel (R)								
unifamilial	R1			●*				●*
bi et trifamilial	R2							
multifamilial	R3							
mixte	R4							
maison mobile	R5			●*				
Commercial (C)								
Commercial de détail	C1							
	Catégorie 1 (biens de consommation)	C1-1						
	Catégorie 2 (Équipements)	C1-2						
	Catégorie 3 (Produits construction et ferme)	C1-3						
Commercial de vente en gros	C2							
	Catégorie 1 (Entrepôts)	C2-1						
Services professionnels et d'affaires	C3							
	Catégorie 1 (Services professionnels)	C3-1						
	Catégorie 2 (Coiffure et esthétique)	C3-2						
	Catégorie 3 (Éducation)	C3-3						
	Catégorie 4 (Banques et caisses)	C3-4						
	Catégorie 5 (Métiers spécialisés)	C3-5						
Services reliés aux véhicules	C4							
	Catégorie 1 (Véhicules légers)	C4-1						
	Catégorie 2 (Véhicules lourds)	C4-2						
Établissements reliés aux spectacles	C5							
	Catégorie 1 (Activités récréatives intérieures)	C5-1						
	Catégorie 2 (Spectacles érotiques)	C5-2						
Activités culturelles et artisanales								
	Catégorie 1 (Artisans, studio d'artistes)	C6-1						
	Catégorie 2 (musée, galerie d'art)	C6-2						
Services d'hébergement	C7							
	Catégorie 1 (Hôtel, motel, auberge)	C7-1						
	Catégorie 2 (Hébergement et repas à la ferme)	C7-2			●			
Restauration et consommation d'alcool	C8							
	Catégorie 1 (Restaurants, brasserie, cantine)	C8-1						
	Catégorie 2 (Bar, taverne, discothèque)	C8-2						
Récréation (RE)								
Récréatif extensif	RE1							
	Catégorie 1 (Sentiers multifonctionnels)	RE1-1			●			
Récréatif intensif	RE2							
	Catégorie 1 (Quilles, billards, arénas, gymnases)	RE2-1						
	Catégorie 2 (Golf, camping, ski alpin)	RE2-2						
Industrie (I)								
Industrie ressources naturelles	I1 (Forêt, agriculture)							
Industrie d'extraction	I2 (Carrière, gravière, sablière)							
Communautaire (P)								
Communautaire, institutionnel et administratif	P1 (Église, hôtel de ville, maison de retraite)							
Récréatif	P2 (Parc, terrain de jeux, piste cyclable)							
Utilité publique	P3 (Caserne de pompier, garage municipal)							
Communication	P4 (Antenne de télécommunication)							
Agricole (A)								
Agriculture sans élevage	A1 (Culture du sol et végétaux)					●	●	●
Agriculture avec élevage	A2 (Bovins laitiers et de boucherie, moutons)					●	●	●
Agriculture élevage à forte charge d'odeur	A3 (Porcherie, veaux de lait, renards)					●**		
Services et commerces agricoles	A4 (Vente, la réparation et l'entretien d'équipement)					●	●	●
Usages agricoles spécifiques	A5 (Chenils et fourrières)							
BATIMENT PRINCIPAL								
hauteur (étage)		min.	1	1	1	1	1	1
		max.	2	1	2		2	
hauteur (m)		min.	4,5	4,5	4,5		4,5	
		max.	10	10	10		10	
sup. d'implantation (m2)		min.						
largeur (m)		min.						
STRUCTURES								
isolée			●	●	●	●	●	●
jumelée								
contigue								
MARGES DE REcul								
marge de recul avant (m)		min.	10	10	10	***	10	10
marges de recul latérales (m)		min.	5	5	5	5	5	5
marge de recul arrière (m)		min.	5	5	5	5	5	5
RAPPORTS								
logement ou local max./bâtiment		max.	1	1	1	1	1	1
espace bâti max./terrain (%)		max.	30%	30%	50%		30%	
NOTES								
			* Voir article 45 *En partie assujetti au PIIA			** Voir article 162 *** Voir article 50	* Voir article 45, 161.1 et chapitre 14.1 *Assujetti au PIIA	
AMENDEMENTS								
			368-13, 373-13, 383-14	368-13, 373-13	368-13		373-13, 383-14	373-13